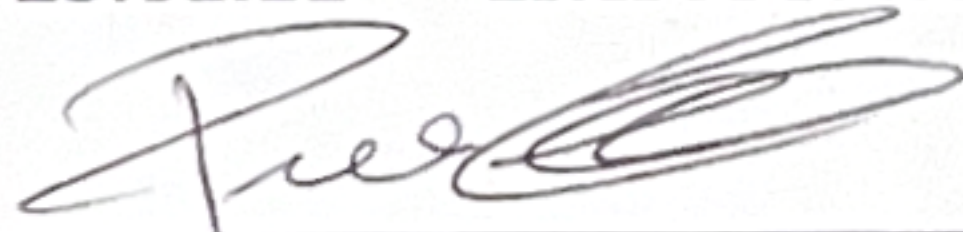

AVIS DE CONVOCATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de la Fondation du Cégep de Rimouski
se tiendra **Mercredi le 17 septembre 2025 dès 18H à la salle D-335**

Ordre du jour

- 25.01.01** MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
- 25.01.02** PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
- 25.01.03** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 25.01.04** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE AGA (2024-12-11)
- 25.01.05** PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025
- 25.01.06** PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024-2025
- 25.01.07** MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
- 25.01.08** RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS
- 25.01.09** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 25.01.10** ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS (3 POSTES EN ÉLECTION ET 2 POSTES VACANTS)
- 25.01.11** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



Pierre Larouche, président



Caroline Pelletier, secrétaire

**Présentation d'une candidature au poste d'administratrice -
administrateur du Conseil d'administration de la
Fondation du Cégep de Rimouski**

Lors de l'assemblée générale annuelle **qui aura lieu le 17 septembre 2025, trois (3) postes** au sein du Conseil d'administration seront mis en élection. Deux (2) postes demeurent vacants.

Pour présenter votre candidature

Faites-nous parvenir le bulletin de mise en candidature dûment complété. Ce dernier est disponible à la page suivante.

Quelques précisions

Selon le point 23 de la section quatre des Règlements généraux de la Fondation,

Tout administrateur doit, pour être membre du conseil d'administration :

- a) être une personne physique ;*
- b) Conformément à l'article 327 du Code civil du Québec, ne pas être un mineur, sauf s'il s'agit d'un étudiant au Cégep de Rimouski, un majeur en tutelle ou en curatelle, un failli ou une personne à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction ;*
- c) Ne pas être une personne déclarée incapable par le tribunal de la province de Québec, d'une autre province ou d'un autre pays ;*
- d) Ne pas être une personne trouvée coupable d'un acte criminel comportant fraude ou malhonnêteté, dans une matière reliée aux personnes morales dans les cinq années précédant son élection comme administrateur ;*
- e) Ne pas être une personne qui, de façon répétée, enfreint les lois relatives aux personnes morales ou manque à ses obligations d'administrateur dans les cinq années précédant son élection comme administrateur.*

**** Les membres réguliers** sont toutes personnes physiques ou morales ayant contribué, pendant l'année en cours, à la fondation pour un montant de 25 \$ et plus. Est également considéré comme membre régulier, tout étudiant inscrit au Cégep de Rimouski ayant contribué à la fondation pour un montant qui fera l'objet d'une entente avec l'Association Générale des Etudiants du Cégep de Rimouski (AGECR).

Vous devez nous faire parvenir le bulletin complété par courriel à : fondation@cegep-rimouski.qc.ca

POSTES MIS EN CANDIDATURE

Lors de notre assemblée générale annuelle, trois (3) postes du Conseil d'administration seront mis en candidature et deux (2) postes demeurent vacants.

Vous devez vous assurer de répondre aux critères énoncés au point 23 des Règlements généraux de la Fondation du Cégep de Rimouski, tout comme la personne qui appuie votre candidature. Vous devrez également tous deux être présents lors de votre première présence à un Conseil d'administration.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

ATTENDU le point 23 de la section quatre des Règlements généraux de la Fondation :

Je présente ma candidature au poste d'administratrice - administrateur au Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Rimouski.

Prénom et nom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Nom de la personne qui appuie : _____

Signature de la personne qui appuie : _____

Je reconnais être informé que je devrai fournir une preuve de mes antécédents judiciaires.

Je déclare ne pas avoir agi comme administrateur au sein d'un Organisme de Bienfaisance Enregistré ayant perdu son statut d'OBE au cours des cinq (5) dernières années.

Signature

Nom

Date